

LA SAINT JULIENNOISE
3 OCTOBRE 2010



La municipalité de
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
et la section athlétisme des Cheminots de Metz

Courses ouvertes à tous

- 9 h 30 : 5 km de minimes à vétérans
- 10 h 10 : 1,2 km (boucle des familles)
- 10 h 15 : 10 km de cadets à vétérans
- 10 h 20 : Ecole d'athlétisme poussins - benjamins

REGLEMENT

La Saint Juliennoise est organisée par la commune de Saint-Julien-Lès Metz et la section athlétisme de l'AS Cheminots de Metz.

Les corridas pédestres s'effectueront sur des circuits de 1,2 km, 5 km et 10 km dans les rues de notre commune.

Quatre courses sont au programme :

● 1,2 km... départ 10 h 10 : Boucle des familles. Pas de classement. **Gratuite**

● 5 km ... départ 9h 30

Réservée aux licenciés et non licenciés de minimes à vétérans. **Inscriptions 5 €.**

● 10 km ... départ 10h 15 (2 boucles) réservée aux licenciés et non licenciés de cadets à vétérans. **Inscriptions 6 €.**

● 1,2 km... départ 10 h 20 : Ecole d'athlétisme poussins - benjamins. **Gratuite**

Inscriptions closes 1/2 heure avant le départ de chaque course.

Certificat médical de NON CONTRE INDICATION pour la course à pied en compétition pour tous participant, datant de moins de 12 mois ou présentation de la LICENCE VALIDE.

A défaut de présentation de ce documents requis aucune inscription ne sera possible.

T-shirt offert aux 150 premiers inscrits.

Ravitaillement tous les 5 km sur le 10 km. Boisson à chaque participant.

RÉCOMPENSES :

1 coupe offerte au 1^{er} de chaque catégorie.

Les départs, arrivées, inscriptions se feront sur : Parking Sud de KINEPOLIS.

La sécurité sera assurée par la police municipale

Les Croix Blanches de Metz veilleront à la couverture santé de la manifestation.

Une assistance radio et des signaleurs assureront le bon déroulement de l'épreuve sur le parcours.

RENSEIGNEMENTS :

P. COURTOIS ☎ 03 87 66 56 70

C. ENCKLE ☎ 03 87 52 59 16

G. KOCH ☎ 03 87 74 80 65

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par la poste avant le 29/09/2010 ou à déposer avant le 30/09/2010
à la Mairie de Saint-Julien-Lès-Metz, 108 rue du Général Diou - 57070 Saint-Julien-Lès-Metz.

Obligatoirement accompagné de :

- Votre règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité de gestion de Saint-Julien-Lès-Metz.
- La photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins de moins de 6 mois.

Cadre réservé à l'organisation

Course Payé : oui non N° de Dossard :

Nom

Prénom

Adresse Ville.....

Année de naissance Sexe : M F

Club Numéro de licence

AUTORISATION PARENTALE : pour les mineurs participants.

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant

A participer à l'épreuve sportive.

--

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU PARTICIPANT :

DROITS D'INSCRIPTION

- COURSE DE 5 KM : 5 €
- COURSE DE 10 KM : 6 €

IMPORTANT :
certificat médical
obligatoire.

